



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Assemblée constituante

Commission 2 « Droits politiques (y compris révision de la Constitution) »

Assemblée constituante
Case postale 3919
1211 Genève 3

Aux représentant-e-s des médias

Genève, le 8 juin 2010

Communiqué de presse

La commission thématique 2 de l'Assemblée constituante genevoise a présenté à la presse, mardi 8 juin 2010, ses principales thèses relatives aux droits politiques, qui seront débattues lors des trois séances plénières qui se tiendront les 10, 15 et 24 juin 2010.

Le rapport de la commission 2 se compose, outre d'un rapport général rédigé par son président, de trois rapports dits « sectoriels » couvrant les domaines suivants :

Rapport 201 : « Titularité des droits politiques », rapporteur M. Murat Alder (Radical-Ouverture)

Rapport 202 : « Instruments de démocratie directe », rapporteur M. Thierry Tanquerel (Socialiste pluraliste)

Rapport 203 : « Conditions-cadres et prolongements des droits politiques », rapporteur M. Florian Irminger (Verts et Associatifs).

Les principales nouveautés proposées sont :

Titularité : L'octroi des droits politiques complets, en matière communale uniquement, aux résidents étrangers établis en Suisse depuis 8 ans.

Instruments des droits politiques : La diminution du nombre de signatures requises pour l'aboutissement des référendums et des initiatives communaux et cantonaux. L'introduction du référendum avec « variante ». Le remplacement des référendums obligatoires cantonaux en matière de logement et de fiscalité au profit de référendums facultatifs à 500 signatures. La validation des initiatives et des référendums par une juridiction.

Conditions-cadres : La promotion, par l'Etat, de la représentation équilibrée entre femmes et hommes au sein des autorités. Le soutien aux partis et organisations politiques conditionné à la transparence de leur gestion.

La commission 2 s'est réunie à 54 reprises de mars 2009 à avril 2010 sous les présidences successives de M. Jacques Pagan (UDC), de mars à décembre 2009, et de M. Pierre Gauthier (AVIVO), de janvier à avril 2010.

Les rapports sont disponibles sur www.ge.ch/constituante à l'adresse suivante:
http://www.ge.ch/constituante/rapport_these/rapport_these.asp?comm=175

Contacts :

- Pierre Gauthier, président de la commission 2, 079 211 42 24
- Fabienne Bouvier, chargée de la communication, 022 546 87 12